

INTRODUCTION

En 1949, l'événement crucial de la vie politique canadienne est l'élection fédérale du 27 juin. Louis St-Laurent, qui dirige le Parti libéral déjà au pouvoir, en est à sa deuxième élection générale, comme candidat, et à sa première, en tant que chef de parti et premier ministre. Avant de se lancer en campagne, St-Laurent a affûté son sens politique par une tournée dans l'Ouest du pays, au cours de laquelle il a reçu le surnom d'Oncle Louis. Son principal adversaire, George Drew, un ex-premier ministre de l'Ontario, avait facilement remporté la chefferie du Parti conservateur fédéral, en octobre 1948. Mais, sa première incursion au niveau fédéral, durant laquelle il mélange une rhétorique criarde à une stratégie inepte, se transforme en déroute. Les libéraux de St-Laurent, qui récoltent un peu moins que la moitié des votes, remportent près de soixante quinze pour cent des sièges de la Chambre des communes : c'est un triomphe presque aussi imposant que celui de William Lyon Mackenzie King, en 1940.

En général, les affaires extérieures ne sont pas controversées avant, durant et après l'élection de 1949. Le développement le plus significatif de l'après-guerre, affectant les politiques étrangère et de la défense, est la participation canadienne au Traité de l'Atlantique Nord, qui est acceptée presque unanimement par les communes lors du sprint des affaires parlementaires qui précède le scrutin. À la réunion des premiers ministres des pays du Commonwealth qui se tient à Londres, en avril 1949, et où l'on discute des liens futurs entre l'Inde et le reste du Commonwealth, St-Laurent se fait représenter par le secrétaire d'État aux affaires extérieures, Lester B. Pearson. Celui-ci a prévu une période d'absence minimale du Canada, suivant en cela les avis prodigués par ses conseillers et ses associés politiques. Au début juin, St-Laurent déclare que son gouvernement n'a aucune «affaire en suspens à discuter lors de cette élection». Il devient rapidement évident que les Canadiens appuient l'assurance donnée par St-Laurent qu'un nouveau gouvernement qu'il conduirait «continuerait à travailler pour la paix et la sécurité, pour une pleine reconnaissance de l'identité du Canada et pour le développement de tous les aspects de la vie du pays». Les plaintes de Drew, à l'effet que le Canada a tourné le dos au marché britannique en faveur du commerce nord-américain, ne font que mettre en lumière le fait qu'il n'a aucune alternative à offrir.¹ Évidemment, certaines décisions de politique extérieure sont repoussées au-delà du 27 juin 1949 parce que les politiciens font campagne et non par crainte, de la part des fonctionnaires, de voir leurs recommandations être contestées. Le résultat électoral confirme en fait l'alliance vitale qui existe entre St-Laurent et Pearson, depuis septembre 1946, lorsque le premier était devenu secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le second, son sous-secrétaire d'État.

Le rapport personnel entre les deux hommes, qui, par ailleurs, a facilité l'arrivée de Pearson en politique, en septembre 1948, est renforcé par une communion d'esprit en ce qui touche les affaires extérieures. Cela permet à Pearson d'avoir une grande latitude, dont il s'assure de ne pas abuser par présomption, insensibilité ou indifférence pour ses collègues. Un autre avantage de Pearson est la connaissance qu'il possède de son ministère, où il a servi durant plus de deux décennies, dont

¹J. Murray Beck, *Pendulum of Power : Canada's Federal Elections* (Scarborough, 1968), p. 259-75.